

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes
AVIS

RUE DE L'ÉGLISE, MASSICOTTE ET RANG ST-ALEXIS
LEVÉE DE L'AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION

La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes confirme que l'avis préventif d'ébullition qui était en vigueur est maintenant levé, et ce dès aujourd'hui.

L'ensemble des résultats de test effectués à ce jour sur le réseau, en conformité avec le règlement sur la qualité de l'eau potable, confirme que l'eau est propre à la consommation. Les résidents touchés n'ont donc plus à faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Merci de votre compréhension et Joyeuses Fêtes à tous!

LA DIRECTION

23/12/2021